

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

---

*Document de séance*

4.12.2008

B6-0618/2008

## **PROPOSITION DE RÉOLUTION**

déposée conformément à l'article 113 du règlement

par Daciana Octavia Sârbu

concernant l'effet des changements climatiques sur l'augmentation de l'incidence des cas de malaria

**Proposition de résolution du Parlement européen concernant l'effet des changements climatiques sur l'augmentation de l'incidence des cas de malaria**

*Le Parlement européen,*

- vu la décision n° 2119/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 septembre 1998 instaurant un réseau de surveillance épidémiologique et de contrôle des maladies transmissibles dans la Communauté,
  - vu l'article 113 de son règlement,
- A. considérant que le changement climatique, ainsi que l'augmentation du taux d'humidité, des températures et des précipitations, créent les conditions propices à l'apparition du processus épidémiologique de la malaria,
- B. considérant que l'on recense chaque année dans le monde entre 300 et 500 millions de cas cliniques de malaria;
- C. considérant que la malaria provoque 2,6 millions de décès par an et que 40 % de la population mondiale risquent de développer cette maladie infectieuse dans une centaine de pays, en particulier dans les régions tropicales et subtropicales,
1. demande à la Commission d'intensifier les efforts de recherche sur cette maladie et sur l'effet des changements climatiques sur l'augmentation de l'incidence des cas de malaria;
  2. encourage la Commission à mettre en place des stratégies de prévention et de contrôle de cette maladie, afin de réduire l'effet du réchauffement planétaire sur sa propagation et de mieux protéger les populations vulnérables, en particulier les enfants et les femmes vivant dans les régions pauvres.